

Empires, États, migrations

(XVIe – XXe siècles)

Le Havre – 15 Mai 2020

Présentation générale du projet

Lors du colloque international, Historiographies sans frontières. Les migrations internationales saisies par les histoires nationales (XIXe-XXe siècles), organisé à Paris le 4 octobre 2011, Philippe Rygiel, spécialiste de l'histoire des migrations, dressait le bilan de l'historiographie française de l'immigration depuis ses débuts dans les années 1980. Au sujet de la prise en compte de l'Empire par les historien.ne.s français, il déplorait que : « Nous avons un petit peu oublié que la France avait été un empire dans les années [1980] et [1990]. » Ce constat ne signifiait pas que les travaux français antérieurs aux années 2000 ne voyaient pas les migrant.e.s originaires des territoires sous domination française présent.e.s sur le territoire hexagonal, particulièrement dans la première moitié du XXe siècle. Il signifiait plutôt que l'Empire n'était pas au cœur du questionnement et de la réflexion de ces chercheur.e.s. La situation changea à partir des années 2000. Les migrations coloniales étaient alors étudiées par le prisme du territoire métropolitain : celui-ci faisait office de point d'arrivée tandis que les possessions ultramarines de la France constituaient des terres d'émigration. Peu de travaux prirent le parti inverse d'étudier les colonies comme des territoires d'immigration. En 2013, à l'occasion d'un ouvrage collectif faisant la synthèse de plusieurs décennies de recherche sur les empires coloniaux des XIXe et XXe siècles, Pierre Singaravélou, spécialiste de l'empire colonial français, présenta un bilan des travaux étudiant les migrations au sein de ces empires. La tendance s'inverse alors : les métropoles ne sont, ici, pas incluses comme territoires d'immigration et leurs rôles dans l'organisation des flux ne sont pas abordés. Par conséquent, ces deux approches montrent bien l'insuffisance de discussions entre les deux historiographies. Et pourtant, le croisement entre ces deux historiographies permettrait d'ouvrir de nouvelles pistes afin de les renouveler mutuellement. À travers trois journées d'études entre 2020 et 2021, nous souhaitons explorer l'une de ces pistes au moyen d'une thématique commune à ces deux traditions de recherche, celle de l'État. En effet, les États se sont imposés, dès les premières colonisations, comme des acteurs centraux, bien que non-exclusifs, des migrations impériales, à travers la mise en place de cadres législatifs, incitatifs ou répressifs, notamment.

Ces journées ont donc pour ambition de nourrir une réflexion ne se limitant ni à l'État et à l'empire français ni aux flux migratoires reliant les colonies à leur métropole. Il s'agit plutôt de considérer ces circulations de personnes dans toutes leurs configurations : les colonies furent aussi des terres d'immigration, les migrant.e.s n'étaient pas originaires uniquement de la métropole, et la colonisation ne commença pas au XIXe siècle. Cette approche globale est à long terme, puisqu'elle s'étend du XVIe au XXe siècle, doit permettre d'évaluer et de mesurer la pertinence d'une spécificité impériale quant aux migrations et à leurs régulations en faisant appel à des comparaisons inter- et intra-impériales.

Présentation de la première journée d'études : Le Havre, printemps 2020

Cette première journée d'étude est consacrée à l'encadrement par l'État des migrations. Par encadrement, il faut comprendre les pratiques et discours développés en vue de contrôler, surveiller, protéger, compter, suivre, identifier, empêcher, soutenir, réprimer les migrant.e.s. Ainsi, les réflexions pourront s'articuler autour de différentes formes d'intervention étatique sur les phénomènes migratoires dans un temps long.

En effet, de nombreux phénomènes migratoires impériaux ont fait l'objet d'une attention particulière de la part des serviteurs de l'État en métropole et/ou aux colonies. Comment expliquer ces interventions de l'État ? Par quels cheminements certaines de ces migrations sont devenues des problèmes publics, des sujets pour lesquels l'intervention de l'État devint évidente et nécessaire ? Ces questionnements conduisent alors à se pencher à la fois sur les acteur.rice.s qui favorisèrent ces transformations et sur les arguments mobilisés, au sein des bureaucraties et des sociétés, en faveur de tels encadrements, sans écarter les dynamiques inverses, c'est-à-dire les refus de voir les migrations contrôlées.

Comment, ensuite, décrire et analyser les formes d'encadrement étatique élaborées à la suite de la problématisation de ces migrations impériales ? Quelles formes juridiques et administratives prit l'intervention de l'État sur les migrations impériales dans des contextes géographiques et chronologiques précis ? Quelles furent les tensions éventuelles au sein des bureaucraties coloniales et impériales quant à l'élaboration de ces cadres et leur mise en pratique effective ?

Ces différents questionnements nous amènent également à insister sur l'importance d'une perspective diachronique dans l'analyse de ces phénomènes. Comment évoluent les modalités et facteurs d'encadrement sur le temps court, moyen et long ? Les transformations sont-elles davantage dues ? à des bureaucrates réflexifs, à des critiques à l'encontre de leur action ou à des changements d'objectifs ? Inversement, comment expliquer la continuité de certaines formes d'encadrement.

Pour participer

Cette première journée d'études est organisée à l'Université Le Havre-Normandie par des jeunes chercheur.e.s membres du [Groupe de recherche sur les ordres coloniaux \(GROC\)](#) le 15 Mai 2020. Elle est ouverte à tou-te-s, sur inscription. Les propositions de communication doivent être transmises par courriel avant le 15 janvier 2020 à je.groc.eem@gmail.com. Elles se composeront d'un titre (provisoire) et d'un résumé de la communication d'environ 2 500 signes. Les propositions doivent être accompagnées d'une courte biographie.

Les communications sélectionnées (environ 30 000 signes) devront être transmises trois semaines avant la journée.

Les auditeur.e.s peuvent d'ores et déjà s'inscrire en envoyant un courriel à je.groc.eem@gmail.com.

Comité d'organisation

Vincent Bollenot (doctorant, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

Aliénor Cadiot (doctorante, École des Hautes Études en Sciences Sociales)

David Leconte (doctorant, Université Le Havre-Normandie et École normale supérieure de

Lyon)

Sara Legrandjacques (doctorante, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

Baptiste Mollard (doctorant, Université Versailles-St Quentin en Yvelines)

Hugo Mulonnière (doctorant, Université Paris 10 Nanterre)